

## 2<sup>èmes</sup> Assises nationales de l'intégration au niveau local

### Projet « Neien Ufank » - Programme spécifique d'accès au logement et d'intégration socio-professionnelle et locale pour bénéficiaires de protection internationale

#### Commune/Institution

Projet « *Neien Ufank* » – Fondation Caritas Luxembourg - Service Solidarité & Intégration

#### Objectifs

Ce projet vise à mettre en place au sein du service Caritas Solidarité et Intégration (CSI) de la Fondation Caritas un programme d'intégration spécifique pour aider 120 unités BPI (familles, familles monoparentales, hommes seules) représentant à terme environ 400 personnes et, le cas échéant, leurs familles après leur sortie du foyer d'accueil pour demandeurs de protection internationale DPI.

Les domaines d'action du programme sont l'inclusion sociale par le logement, la (ré-) intégration professionnelle et l'accompagnement social en général.

#### Brève description et approche préconisée

Dans le projet « *Neien Ufank* », le logement occupe une place dominante. Il est prévu de développer la gestion locative sociale au travers d'une multitude d'outils en l'occurrence

- l'extension du parc de logements CSI,
- la collaboration avec l' AIS,
- la location de logements sociaux au Fonds du Logement
- et la mise en place de logements d'accueil en formule de logement encadré de type SLEMO pour les jeunes 18-25 ans.

Par principe de prudence la gestion locative sociale via des contrats de bail avec des propriétaires privés a été limitée à une dizaine par le comité de pilotage.

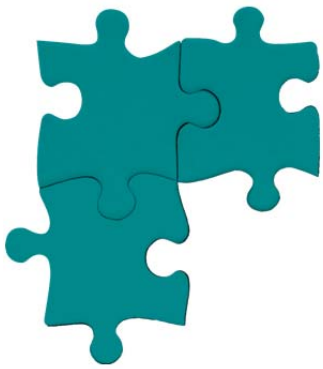
- *Partenariats avec les communes en vue d'une extension de son parc immobilier*

Pour le développement de son parc immobilier requis dans le cadre de ce projet, le projet « *Neien Ufank* » s'inspire de sa gestion locative sociale qu'elle pratique depuis plus de 15 ans et, où Caritas Luxembourg gère avec certaines communes des logements collectifs situés à Mersch, Steinfort et à Wiltz.

- *Aide au logement pour BPI*

A l'image de ces partenariats, le projet « *Neien Ufank* » compte établir de nouveaux partenariats avec les communes et assurer la gestion locative de ces logements et surtout assurer un accompagnement social des résidents.

Pour la sélection de logements sociaux, le projet veille à la mixité sociale, élément important pour garantir une bonne cohabitation au niveau local.



## 2<sup>èmes</sup> Assises nationales de l'intégration au niveau local

En 2016, près de 180 personnes sont logées à travers ces différentes structures, et bénéficient de l'appui des professionnels du service Solidarité et Intégration.

Plus particulièrement le projet « *Neien Ufank* » du service Solidarité et Intégration vise l'intégration des bénéficiaires de protection internationale. En fonction du type de logement à attribuer, différents critères sont pris en compte, tels les revenus modestes, les conditions du logement actuel, les perspectives liées à l'autonomie, le suivi antérieur fait par Caritas Luxembourg.

Les personnes sortant de foyers de DPI collectifs sont prioritaires. La majeure partie des logements sont sous contrat d'hébergement d'une durée unique et maximale de 3 ans. Cette période d'hébergement à tarif réduit doit permettre aux résidents de préparer leur sortie vers le secteur du logement autonome, que ce soit par un achat ou une location directe.

Selon leur configuration, les logements peuvent accueillir des familles de différentes tailles ou des célibataires. Certains logements sont réservés pour des étudiants ou des personnes malades.

Grâce à notre expertise dans la gestion locative sociale en partenariat avec les communes, nous contribuons activement à l'accroissement des logements sociaux.

Concrètement nous offrons aux communes :

- Un contact régulier avec les personnes logées
- Un suivi en vue d'une bonne intégration (sociale et professionnelle) au Luxembourg
- Un soutien et une intervention en cas de difficultés rencontrées
- L'accompagnement vers un logement autonome

➔ Avec cette approche nous aimerions approcher les communes en vue d'établir des nouveaux partenariats similaires.

- *Projet pilote Beggen – logement intergénérationnel : à reproduire !*

Ce projet de logement qui vient d'être inauguré permet une cohabitation de différentes populations vulnérables avec notamment des réfugiés, des étudiants et des personnes sans-abris au sein d'un immeuble. Le mélange des bénéficiaires qui a priori peut sembler peu homogène s'avère à terme très homogène grâce à cette cohabitation animée par la présence d'étudiants.

Le montage de ce projet a été faite en étroite collaboration avec la ville de Luxembourg et le service solidarité & intégration de la FCL. Le terrain a été mise à disposition par la Ville de Luxembourg via un bail emphytéotique avec certaines conditions.

Plusieurs associations (Caritas Accueil et Solidarité, le Service Solidarité et Intégration, LISEL) assurent l'accompagnement social de leurs clients respectifs et organisent le volet sociocommunautaire.

La sélection, la mise en place et l'encadrement sociale des bénéficiaires de ces logements seront assurés par les assistants sociaux recrutés par le projet « *Neien Ufank* ».



## 2<sup>èmes</sup> Assises nationales de l'intégration au niveau local

→ Ce projet pourrait être extrapolé à d'autres communes permettant ainsi d'héberger des populations vulnérables et notamment des BPI.

### Résultats / plus-values du projet

- Pour l'attribution de logements sociaux et afin d'éviter une ghettoïsation, le projet « *Neien Ufank* » veille à la mixité sociale c'est-à-dire la présence de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes. Cet élément important devrait garantir une bonne cohabitation au niveau local à plus long terme.
- La sélection des familles se fera sur base d'indicateurs mesurant les efforts d'intégration fournis par le ménage en termes d'apprentissage d'une des langues du pays, de démarches en vue d'un emploi etc. Le projet travaille de façon prioritaire avec les BPI démontrant une réelle motivation d'intégration sans pour autant oublier ou négliger les ménages les plus vulnérables.
- De plus l'accompagnement social assuré par les assistants sociaux du projet permet d'établir un lien social avec l'école, les différents services sociaux et les services de la commune. Aussi il est prévu d'introduire les familles auprès de leur voisinage.
- Dans le cadre de ce projet, deux formations spécifiques seront proposées aux BPI locataires. La formation "*Savoir Loger*" vise à enseigner tous les savoirs nécessaires pour loger de manière autonome en tant que locataire. Cette formation comprend également un volet sur la gestion des déchets et sur le fonctionnement de la commune en général.

### Public cible du projet

Les bénéficiaires de protection internationale BPI

### Lieu du projet et périodicité

Durée du projet « *Neien Ufank* » 01/01/2017 au 31/12/2018

### Coûts éventuels

Le projet *Neien Ufank* financé par l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte

### Contacts :

Glod Georges

Caritas Solidarité et Intégration (CSI)

Tél : +352 40 21 31 523

E-mail: [georges.glod@caritas.lu](mailto:georges.glod@caritas.lu)